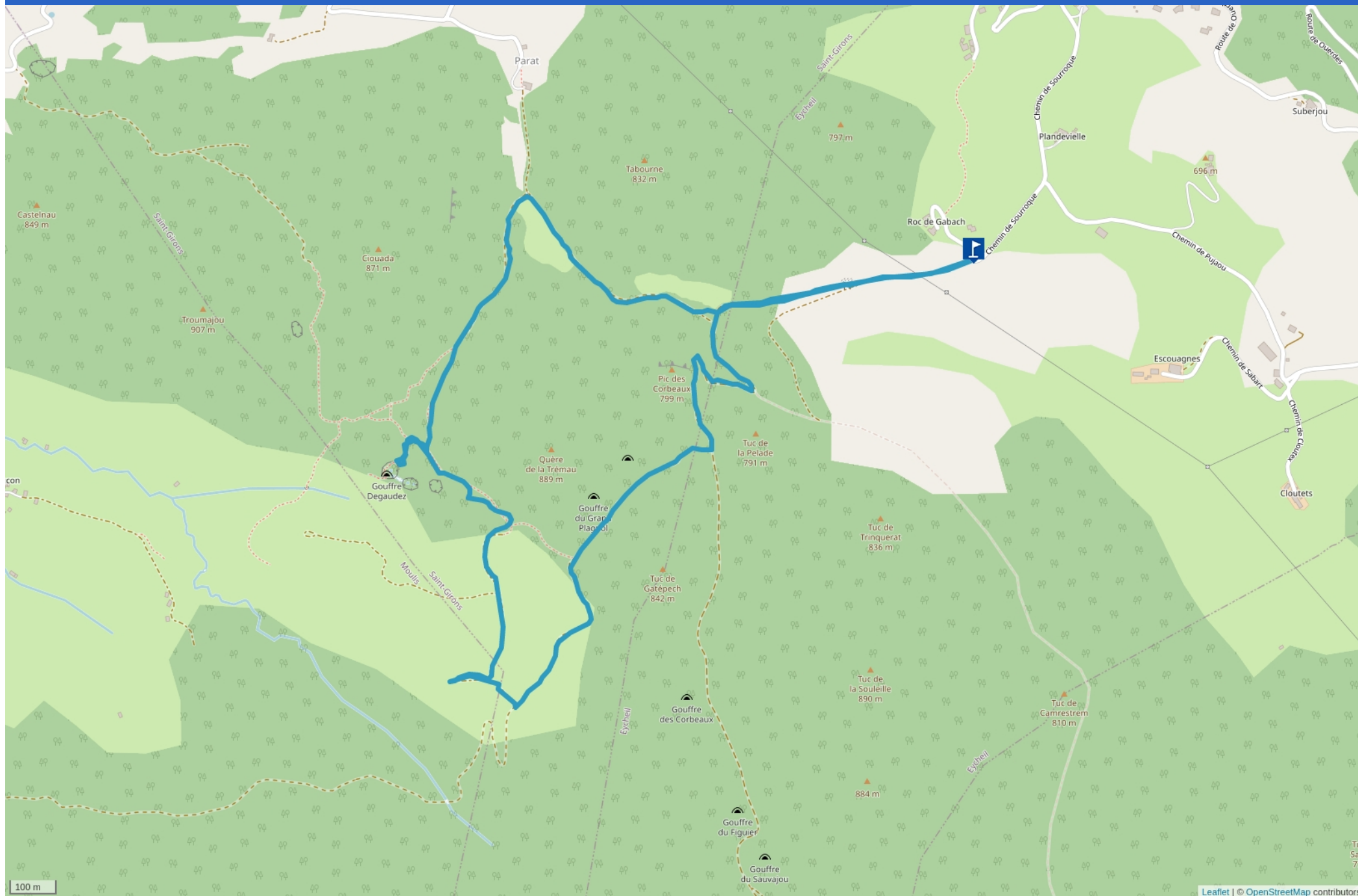


EN CREUX ET EN BOSSES - MASSIF DE SOURROQUE



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr



Mise à jour le 03/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

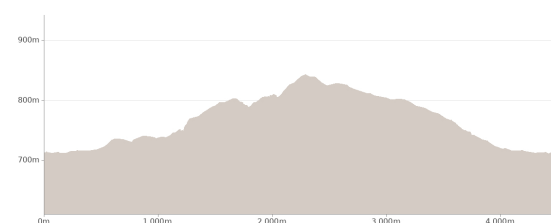
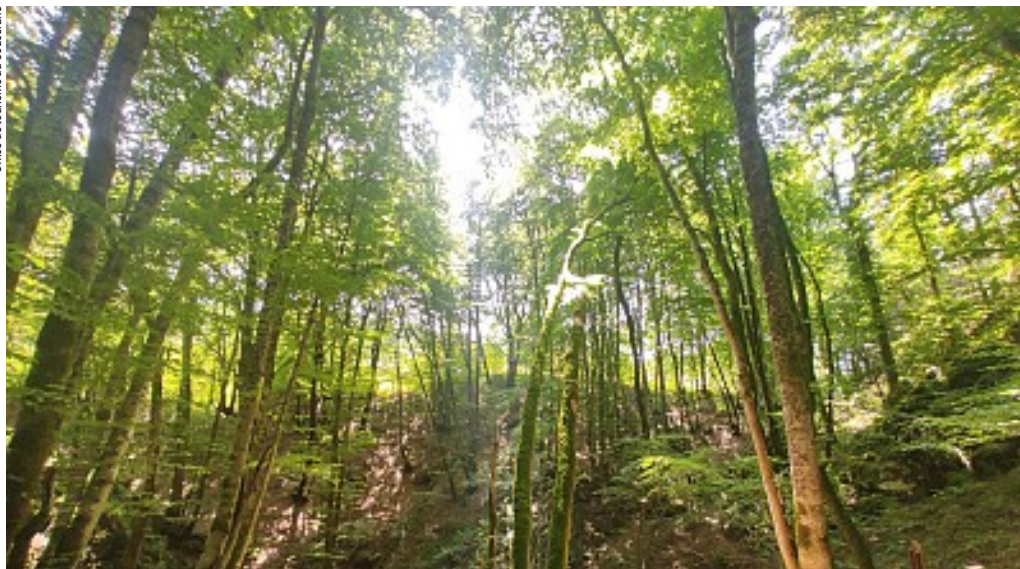
En Creux et en Bosses - Massif de Sourroque

Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**

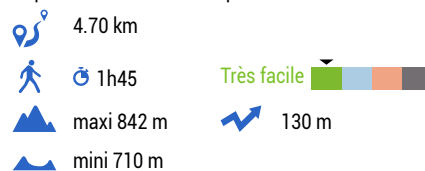
Validé par la FFRandonnée
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager" www.cirkwi.com/circuit/664987



Office de tourisme du Couserans



Départ : Massif du Sourroque - 09200 EYCHEIL



Balade ludique avec panneaux d'interprétation pour découvrir les curiosités géologiques du Massif de Sourroque dont le gouffre Degaudez. A faire en famille !

TOPO/PAS À PAS

1/ Départ au niveau de la cabane des chasseurs - Au panneau descriptif de la balade, suivez la piste sur 300m et au premier virage, engagez vous à droite vers le chemin en terre. Longez ensuite le pré de Trémau. 0h

2/ Totem d'interprétation de formation d'une doline - Tournez à gauche, puis continuez tout droit afin de pénétrer dans la forêt de hêtres. Enjambez le câble (ancien câble de débardage des « grumes »). Lorsque la montée faiblit, tournez à droite vers un chemin plus étroit qui conduit au gouffre Degaudez (100m plus loin) - 0h20

3/ Totem d'interprétation de formation d'un gouffre. Revenez ensuite sur vos pas pour regagner le chemin tout juste quitté. Tournez à droite et montez en direction du plateau de la Plagne. 0h40

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr

4/ Banc, 2 totems d'interprétation sur les techniques de débardage du bois, et la formation d'un pli géologique (synclinal). Regagnez plus bas la piste forestière. Descendez par la piste forestière et tournez deux fois à gauche. 1h15

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Quitter St-Girons direction Massat D 618. A Eycheil, tourner à droite à la boulangerie direction « chapelle St-Jean ». Continuer tout droit et monter la route qui passe à gauche de l'église. Aux croisements prendre à droite 2 fois. Monter jusqu'au hameau de Ouerdes, tourner à gauche (laisser la salle des fêtes) puis à droite direction Sourroque. Continuer sur la piste forestière 2km jusqu'à l'aire de pique nique (fin de la piste forestière).

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.

ENVIRONNEMENTS

En forêt
Vue montagne

NATURE DU TERRAIN

Terre

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :
Carte IGN TOP 25 - 2047 OT St-Girons Couserans Carte de randonnées Pyrénées n°6 "Couserans - Val d'Aran"

CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60

Email : contact@tourisme-couserans-pyrenees.com

Facebook : <https://www.facebook.com/TourismeCouseransPyrenees/>

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.



Mise à jour le 03/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écartez-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.

